

**Délibération n°2011/29 : Administration générale :** Compte rendu des actes accomplis par le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Délibération n°2011/30 : Affaires financières :** information relative à des virements de crédits provenant du chapitre des dépenses imprévues - budget principal.

**Délibération n°2011/31 : Affaires financières :** information relative à des virements de crédits provenant du chapitre des dépenses imprévues - budget annexe eau potable

**Délibération n°2011/32 : Affaires financières :** Comptes administratifs 2010.

**Délibération n°2011/33 : Affaires financières :** Affectation des résultats 2010.

**Délibération n°2011/34 : Affaires financières :** Budgets primitifs 2011.

**Délibération n°2011/35 : Affaires financières :** Vote des taux des Taxes directes locales.

**Délibération n°2011/36 : Affaires financières :** Attribution de subventions pour les associations sous conventions.

**Délibération n°2011/37 : Ressources Humaines :** Convention de mise en commun de la direction de la communication entre la Communauté de Communes de l'Autunois, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales de l'Autunois et la Ville d'Autun.

**Délibération n°2011/38 : Affaires Culturelles :** Convention triennale 2011/2013, entre le Conseil général de Saône et Loire et la ville d'Autun, relative au financement de la saison culturelle d'Autun.

**Délibération n°2011/39 : Affaires générales :** Rassemblement de l'agglomération Autun Saint Pantaléon – Vœu à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire demandant l'organisation de la consultation des électeurs de Saint Pantaléon prévue par l'article L 2113-16 du code général des collectivités territoriales alors en vigueur lors du lancement de la procédure de rassemblement.

**Délibération n°2011/40 : Administration générale :** Rassemblement de l'agglomération Autun Saint Pantaléon – Possibilité de mise en œuvre de l'article 25 I 3<sup>ème</sup> alinéa de la loi du 16 décembre 2010.

**Délibération n°2011/41 : Vœu** à M. Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, M. le Président du conseil d'administration de Pôle emploi, M. le Préfet de Saône-et-Loire - Dispositif CAE – CUI.

**Délibération n°2011/42 : Cohésion sociale et urbaine :** Projet « Sentir et connaître la nature en Ville » – Sollicitation du Pays de l'Autunois Morvan.

**Délibération n°2011/43 : Cohésion sociale et urbaine :** Projet « Les sorties familiales » – Sollicitation du Plan départemental d'insertion auprès du Conseil Général de Saône et Loire.

**Délibération n°2011/44 : Vœu** du Conseil Municipal à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, à Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon et à Monsieur l'Inspecteur d'Académie concernant la suppression envisagée de trois classes sur Autun à la prochaine rentrée scolaire.

**Délibération n°2011/45 : Affaires foncières :** Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AI 18 sise Allée Colette suite à la délibération du 7 février 2011.

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 19  
Pouvoir(s) : 7

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/29

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, M. Jacques LIORET, M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX, M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND, M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamila BENEDDINE, M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI, M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mme Monique GATIER (donne procuration à Mme Régine DEVOUCOUX), M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER), Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET), Mme Géraldine VOILLOT (donne procuration à M. Bernard DECHAUME), Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE), Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI), Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

*8080*

**OBJET : Administration générale : Compte rendu des actes accomplis par le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

- ✓ **Décisions n° 21 et 23/2011 du 28 février 2011** relative à la signature d'une convention pour la gestion et la mise à disposition d'un boulodrome à l'association Boule d'Or Autunoise et l'association les Amis de la Pétanque Autunoise.

- ✓ **Décision n° 22/2011 du 28 février 2011** autorisant la signature d'une convention cadre et d'un contrat de prestations avec le Laboratoire départemental de la Côte d'Or à Dijon pour le suivi bactériologique des produits servis dans les cantines scolaires de la Ville d'Autun. Les tarifs sont les suivants : plats cuisinés, charcuteries cuites, pâtisseries : 43,88 € TTC ; recherche listeria monocytogènes : 20,95 € TTC ; frais de ramassage : 29,72 € TTC ; audit hygiène de 5 heures : 621,92 € TTC et frais de déplacement : 84,34 € TTC (172 kilomètres aller-retour).
- ✓ **Décision n° 24/2011 du 25 février 2011** autorisant M. le Maire d'Autun à défendre les intérêts de la commune suite à l'installation non-conforme du commerce Asie Muth à Autun, dans toutes les actions judiciaires que la commune est amenée à intenter.
- ✓ **Décision n° 25/2011 du 1<sup>er</sup> mars 2011** autorisant M. le Maire d'Autun à signer une convention annuelle de service pour des interventions de piégeage de pigeons sur le territoire de l'agglomération, avec l'association des piégeurs agréés de Saône-et-Loire. Le montant de la prestation est égal à 2,50 € TTC par pigeon en plus d'un montant forfaitaire d'intervention égal à 25 € TTC.
- ✓ **Décision n° 26/2011 du 03 mars 2011** demandant au Trésorier Principal d'Autun, comptable public de la Ville d'Autun, de verser la somme de 80 000€ (quatre vingt mille euros) au SMEMAC par prélèvement sur les fonds de la ville d'Autun ; de traiter dans l'immédiat cette opération sur comptes d'imputations provisoires dans les deux collectivités concernées ; de déduire cette somme des excédents constatés au 31 décembre 2010 dans les comptes de la Ville d'Autun, dans le cadre des opérations de transfert au SMEMAC.
- ✓ **Décision n° 27/2011 du 14 mars 2011** approuvant la commercialisation de 400 exemplaires du catalogue de l'exposition « Balthus ou le temps du sablier » au prix unitaire de 18 €. Précise que 200 exemplaires de ce catalogue seront conservés à titre d'échange et autorise la commercialisation de 30 exemplaires « dossier de l'Art » au prix unitaire de 9 €. L'encaissement des recettes sera effectué par la régie de recettes du musée Rolin ou au moyen de factures.
- ✓ **Décision n° 28/2011 du 14 mars 2011** relative à la signature d'une autorisation d'occupation précaire de deux bâtiments et deux cours, sis 8, Place d'Hallencourt, cadastrés section AR 111, 114, 178, 179, la surface couverte étant d'environ 123 m<sup>2</sup>, à M. Bernard Gras, ébéniste domicilié 48, rue de la Grille à Autun. Le coût de cette occupation est de 1.091,75 €.
- ✓ **Décision n° 29/2011 du 14 mars 2011** relative au remboursement d'un candélabre au Plan d'Eau du Vallon, par assurances, de 1.590,40 € fait par la SMACL – 141, Avenue Salvador Allende – 79031 Niort.
- ✓ **Décision n° 30/2011 du 14 mars 2011** relative au remboursement de frais d'honoraires, d'un montant de 818,17 € TTC, par PARIS NORD ASSURANCES SERVICES (PNAS) – 159, Rue du Faubourg Poissonnière – 75009 Paris, suite à l'expertise confiée par ordonnance du Tribunal Administratif de Dijon du 7 janvier 2011 dans le cadre de l'affaire de l'effondrement du rempart Bd Mac-Mahon appartenant à M. Abord de Chatillon.

- ✓ **Décision n° 31/2011 du 14 mars 2011** relative à la signature des avenants correspondants aux lots 1, 3, 5, 6 et 7 pour des travaux complémentaires concernant le Marché à Procédure Adaptée : Musée Rolin – Réaménagement des salles d'expositions « Salles du Louvre ».

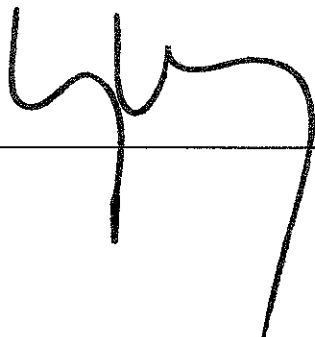
**DECISION**

**Après délibération, le Conseil Municipal,**

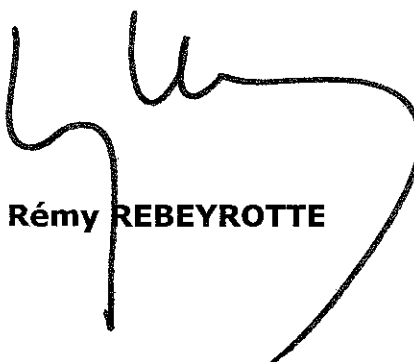
**Article Unique : PREND ACTE des présentes décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal.**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le .....1.4.AVR.2011 et publié, affiché ou notifié le .....1.4.AVR.2011  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**



Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 19  
Pouvoir(s) : 7

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/30

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, M. Jacques LIORET, M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX, M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND, M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamila BENEDDINE, M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI, M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mme Monique GATIER (donne procuration à Mme Régine DEVOUCOUX), M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER), Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET), Mme Géraldine VOILLOT (donne procuration à M. Bernard DECHAUME), Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE), Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI), Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

8080

**OBJET : Affaires financières : Information relative à des virements de crédits provenant du chapitre des dépenses imprévues - budget principal.**

**Vu** la délibération du Conseil Municipal du 1er avril 2008, transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Autun le 2 avril 2008, qui donne délégation à Monsieur le Maire d'Autun pour une partie des dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L. 2322-1 autorisant les dépenses imprévues ;

**Vu** l'arrêté du Maire en date du 2 avril 2008 donnant délégation de signature à Monsieur Bernard Dechaume ;

**Vu** le BP 2010 voté le 29 mars 2010, la DM n°1 votée le 5 juillet 2010 et la DM n°2 votée le 6 décembre 2010 ;

**Vu** l'avis de la commission de l'économie, des finances et de l'aménagement du 25 mars 2011 ;

**Considérant** la nécessité d'abonder le chapitre 20 du budget principal de la Ville d'Autun pour permettre l'importation des données concernant le cimetière dans le nouveau logiciel GESCIME, pour un montant de 3.350,00 € ;

**Considérant**, dans le cadre de la gestion active de la dette, suite au refinancement de plusieurs emprunts avec DEXIA, la nécessité d'abonder le chapitre 16 du budget principal de la Ville d'Autun , pour un montant de 16.000,00 € ;

Un certificat administratif a été établi en date du 14 décembre 2010, visant à prélever sur les crédits inscrits aux dépenses imprévues (chapitre 020) afin d'alimenter ces lignes budgétaires pour un montant total de 19.350,00 €.

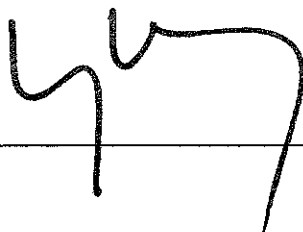
## **DECISION**

**Après délibération, le Conseil Municipal,**

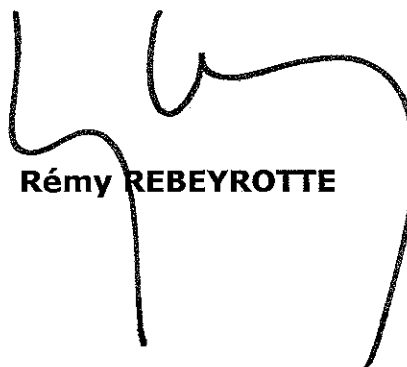
**Article Unique : PREND ACTE des virements de crédits provenant du chapitre 020 (dépenses imprévues) pour un montant total de 19 350 €.**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le ....1.4.AVR.2011..  
et publié, affiché ou notifié  
le .....1.4.AVR.2011  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 19  
Pouvoir(s) : 7

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/31

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, M. Jacques LIORET, M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX, M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND, M. Jean-Luc TUYSENS, Mme Djamila BENEDDINE, M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI, M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mme Monique GATIER (donne procuration à Mme Régine DEVOUCOUX), M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER), Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET), Mme Géraldine VOILLOT (donne procuration à M. Bernard DECHAUME), Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE), Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI), Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

☺☺☺

**OBJET : Affaires financières : Information relative à des virements de crédits provenant du chapitre des dépenses imprévues - budget annexe eau potable.**

**Vu** la délibération du Conseil Municipal du 1er avril 2008, transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Autun le 2 avril 2008, qui donne délégation à Monsieur le Maire d'Autun pour une partie des dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2322-1 ;

**Vu** l'arrêté du Maire en date du 2 avril 2008 donnant délégation de signature à Monsieur Bernard Dechaume;

**Vu** le BP 2010 voté le 29 mars 2010, la DM n°1 votée le 5 juillet 2010 et la DM n°2 votée le 6 décembre 2010 ;

**Vu** l'avis de la commission de l'économie, des finances et de l'aménagement du 25 mars 2011 ;

**Considérant**, dans le cadre de la gestion active de la dette, suite au refinancement de plusieurs emprunts avec DEXIA, la nécessité d'abonder le chapitre 16 du budget annexe de l'eau potable , pour un montant de 2.836,00 € ;

Un certificat administratif a été établi en date du 27 décembre 2010 visant à prélever sur les crédits inscrits aux dépenses imprévues (chapitre 020) afin d'alimenter cette ligne budgétaire pour un montant de 2.836,00 €.

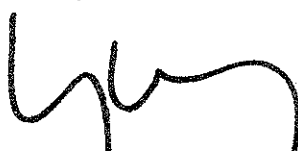
## **DECISION**

**Après délibération, le Conseil Municipal,**

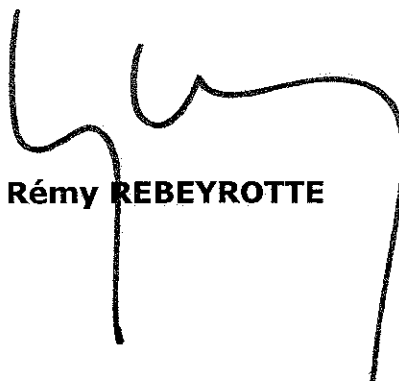
**Article Unique : PREND ACTE du virement de crédits provenant du chapitre 020 (dépenses imprévues) pour un montant total de 2 836 €.**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....1.4.AVR.2011.  
et publié, affiché ou notifié  
le .....1.4.AVR.2011  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/32

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYSENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

☺☺

**OBJET : Affaires Financières – Approbation du Compte Administratif  
2010 du budget principal de la Ville d'Autun et de ses budgets annexes.**

**Vu** l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant l'arrêt annuel des comptes par le Conseil municipal ;

**Vu** les articles L.1612-12 et L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales arrêtant les modalités d'arrêté des comptes ;

**Vu** l'article L.1612-13 relatif au délai de transmission du compte administratif au représentant de l'Etat ;

**Vu** l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales ;

**Vu** le compte de gestion provisoire 2010 de chacun des budgets dressé par le comptable public ;

**Vu** l'avis de la Commission économie, finances et aménagement du 25 mars 2011 ;

Il est exposé :

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget au niveau du chapitre des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice.

Les comptes administratifs présentés ici sont ceux :

- du budget principal de la Ville (nomenclature M14)
- de ses budgets annexes :
  - . Budget du lotissement en Fleury (nomenclature M14)
  - . Budget de l'eau potable (nomenclature M49)
  - . Budget de l'assainissement (nomenclature M49)
  - . Budget des immeubles productifs de revenus (nomenclature M14)
  - . Budget du camping (nomenclature M14)

## **I. LES REALISATIONS 2010 DU BUDGET PRINCIPAL**

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Charges à caractère général	5 787 675,74	5 373 011,44	92,84
Charges de personnel et frais assimilés	8 925 343,00	8 457 461,00	94,76
Autres charges de gestion courante	2 201 626,00	2 200 825,90	99,96
Charges financières	1 231 775,73	1 192 894,51	96,84
Charges exceptionnelles	463 301,27	429 147,37	92,63
Dotations aux Provision	14 000,00	14 000,00	100,00
Dépenses imprévues	107 500,00	0,00	NS
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>18 731 221,74</b>	<b>17 667 340,22</b>	<b>94,32</b>
Virement à la section d'investissement	2 126 237,75	0,00	NS
Opérations d'ordre de transfert entre sections	655 534,58	1 592 326,54	NS
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>2 781 772,33</b>	<b>1 592 326,54</b>	<b>NS</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>21 512 994,07</b>	<b>19 259 666,76</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Produits des services, du domaine et ventes...	1 223 593,00	1 444 226,16	118,03
Impôts et taxes	10 576 945,81	10 871 178,48	102,78
Dotations et participations	5 925 771,00	5 903 336,82	99,62
Autres produits de gestion courante	914 600,00	967 673,09	105,80
Charges en atténuation	561 977,00	481 079,68	85,6
Produits financiers	0,00	0,20	NS
Produits exceptionnels	479 100,00	890 157,83	185,80
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>19 681 986,81</b>	<b>20 557 652,26</b>	<b>104,45</b>
Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	89 869,38	946 025,33	NS
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>89 869,38</b>	<b>946 025,33</b>	<b>NS</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>1 741 137,88</b>	<b>1 741 137,88</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>21 512 994,07</b>	<b>23 244 815,47</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat Cumulé de l'exercice :</b>		<b>3 985 148,71</b>	
<b>dont Résultat de l'exercice 2010 :</b>		<b>2 244 010,83</b>	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	247 133,34	135 755,20	54,93
Subventions versées	202 360,00	102 360,00	50,58
Immobilisations corporelles	517 683,42	417 993,09	80,74
Immobilisations en cours	4 649 034,97	3 271 438,67	70,37
Participations et créances	0,00	0,00	NS
Immobilisations financières	310 000,00	257 545,05	83,08
Travaux p/c de tiers	100,00	100,00	100,00
Dépenses imprévues	60 064,16	0,00	NS
Emprunts et dettes assimilées	1 646 000,00	1 645 910,09	99,99
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>7 632 375,89</b>	<b>5 831 102,10</b>	<b>76,40</b>
Opérations patrimoniales	260 000,00	84 260,41	32,41
Opé d'ordre de transfert entre sections	89 869,38	946 025,33	NS
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>349 869,38</b>	<b>1 030 285,74</b>	<b>294,48</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>1 707 484,19</b>	<b>1 707 484,19</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 689 729,46</b>	<b>8 568 872,03</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Excédent capitalisé	1 349 982,07	1 349 982,07	100,00
Dotations	474 517,00	475 465,00	100,20
Subventions	672 966,59	245 242,76	36,44
Emprunts	800 000,00	800 000,00	100,00
Immobilisations corporelles	0,00	3 713,56	NS
Immobilisations en cours	2 525 550,00	2 525 542,23	NS
Autres immobilisations financières	5 300,00	4 843,78	91,39
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 828 315,66</b>	<b>5 404 789,40</b>	<b>92,73</b>
Virement de la section de fonctionnement	2 126 237,75	0,00	NS
Produits des cessions	801 300,00	0,00	NS
Opérations patrimoniales	260 000,00	84 260,41	32,41
Opé d'ordre de transfert entre sections	655 534,58	1 592 326,54	242,91
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>3 843 072,33</b>	<b>1 676 586,95</b>	<b>43,63</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>18341,47</b>	<b>18341,47</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>9 689 729,46</b>	<b>7 099 717,82</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat de l'exercice :</b>		<b>-1 469 154,21</b>	
<b>Solde des Restes à Réaliser</b>		<b>-845 433,06</b>	
<b>Besoin de Financement au terme de l'exercice :</b>		<b>-2 314 587,27</b>	

## **II. LES REALISATIONS 2010 DES BUDGETS ANNEXES**

### **A/ BUDGET « LOTISSEMENT EN FLEURY »**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Charges à caractère général	30 000,00	0,00	NS
Charges financières	-23,25	0,00	NS
Dépenses imprévues	0,00	0,00	NS
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>29 976,75</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
Virement à la section d'investissement	233 460,32	0,00	NS
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	NS
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>233 460,32</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>36 303,32</b>	<b>36 303,32</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>299 740,39</b>	<b>36 303,32</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Produits des services, du domaine et ventes...	82 212,32	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante	203 858,93	0,00	NS
Produits exceptionnels	0,00	0,00	NS
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>286 071,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	13 669,14	0,00	NS
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>13 669,14</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>299 740,39</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat cumulé de l'exercice :</b>		<b>-36 303,32</b>	
<b>dont Résultat de l'exercice 2010 :</b>		<b>0,00</b>	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	NS
Immobilisations en cours	0,00	0,00	NS
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	NS
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
Opé d'ordre de transfert entre sections	13 669,14	0,00	NS
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>13 669,14</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>219 791,18</b>	<b>219 791,18</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>233 460,32</b>	<b>219 791,18</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Excédent capitalisé	0,00	0,00	NS
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	NS
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	NS
Opé d'ordre de transfert entre sections	233 460,32	0,00	NS
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>233 460,32</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>233 460,32</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat de l'exercice :</b>		<b>-219 791,18</b>	
<b>Solde des Restes à Réaliser</b>		<b>0,00</b>	
<b>Besoin de Financement au terme de l'exercice :</b>		<b>-219 791,18</b>	

**B/ BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Charges à caractère général	31 800,00	23 825,62	74,92
Charges de personnel et frais assimilés	46 000,00	46 000,00	100,00
Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00
Charges financières	33 032,00	19 559,92	59,22
Charges exceptionnelles	360,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues	0,00	0,00	NS
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>111 692,00</b>	<b>89 385,54</b>	<b>80,03</b>
Virement à la section d'investissement	233 837,77	0,00	NS
Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00	89 143,40	99,05
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>323 837,77</b>	<b>89 143,40</b>	<b>NS</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>435 529,77</b>	<b>178 528,94</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Produits des services, du domaine et ventes...	300 000,00	205 265,37	68,42
Autres produits de gestion courante	14 300,00	14 711,68	102,88
Produits exceptionnels	0,00	0,00	NS
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>314 300,00</b>	<b>219 977,05</b>	<b>69,99</b>
Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	6 300,00	6 221,31	98,75
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>6 300,00</b>	<b>6 221,31</b>	<b>98,75</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>114 929,77</b>	<b>114 929,77</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>435 529,77</b>	<b>341 128,13</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat de l'exercice :</b>		<b>162 599,19</b>	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	103 590,19	40 570,38	39,16
Immobilisations en cours	430 671,87	303 099,82	70,38
Emprunts et dettes assimilées	67 584,94	67 509,42	99,89
Dépenses Imprévues	13 112,77	0,00	NS
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>614 959,77</b>	<b>411 179,62</b>	<b>66,86</b>
Opérations patrimoniales	57 800,00	49 342,97	85,37
Opé d'ordre de transfert entre sections	6 300,00	6 221,31	98,75
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>64 100,00</b>	<b>55 564,28</b>	<b>86,68</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>83 397,81</b>	<b>83 397,81</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>762 457,58</b>	<b>550 141,71</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Excédent capitalisé	259 644,81	259 644,81	100,00
Subventions	15 000,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	106 175,00	84 856,88	79,92
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>380 819,81</b>	<b>344 501,69</b>	<b>90,46</b>
Virement de la section de fonctionnement	233 837,77	0,00	NS
Opérations patrimoniales	57 800,00	49 342,97	85,37
Opé d'ordre de transfert entre sections	90 000,00	89 143,40	99,05
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>381 637,77</b>	<b>138 486,37</b>	<b>36,29</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>762 457,58</b>	<b>482 988,06</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat cumulé de l'exercice :</b>		<b>-67 153,65</b>	
<b>Solde des Restes à Réaliser</b>		<b>0,00</b>	Transféré au SMEMAC
<b>Besoin de Financement au terme de l'exercice :</b>		<b>-67 153,65</b>	

## **C/ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Charges à caractère général	31 300,00	14 351,36	45,85
Charges de personnel et frais assimilés	68 000,00	66 250,00	97,43
Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00
Charges financières	70 661,00	60 007,40	84,92
Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues	4 000,00	0,00	NS
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>174 961,00</b>	<b>140 608,76</b>	<b>80,37</b>
Virement à la section d'investissement	726 039,77	0,00	NS
Opérations d'ordre de transfert entre sections	310 600,00	310 452,58	99,95
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 036 639,77</b>	<b>310 452,58</b>	<b>29,95</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 211 600,77</b>	<b>451 061,34</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Produits des services, du domaine et ventes...	590 000,00	456 098,80	77,30
Subventions d'exploitation	0,00	0,00	NS
Produits exceptionnels	0,00	0,00	NS
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>590 000,00</b>	<b>456 098,80</b>	<b>77,30</b>
Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	94 350,00	94 349,36	100,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>94 350,00</b>	<b>94 349,36</b>	<b>100,00</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>527 250,77</b>	<b>527 250,77</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>1 211 600,77</b>	<b>1 077 698,93</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat cumulé de l'exercice :</b>		<b>626 637,59</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	128 000,00	286,00	0,22
Immobilisations en cours	328 149,41	117 208,29	35,72
Opérations pour le compte de tiers	670 063,66	659 483,82	98,42
Emprunts et dettes assimilées	350 200,00	290 867,88	83,06
Dépenses Imprévues	29 139,77	0,00	NS
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 505 552,84</b>	<b>1 067 845,99</b>	<b>70,93</b>
Opérations patrimoniales	197 600,00	47 827,87	24,20
Opé d'ordre de transfert entre sections	94 350,00	94 349,36	100,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>291 950,00</b>	<b>142 177,23</b>	<b>48,70</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>266 195,54</b>	<b>266 195,54</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 063 698,38</b>	<b>1 476 218,76</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Excédent capitalisé	636 858,61	636 858,61	100,00
Subventions	40 000,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	152 600,00	56 772,93	37,20
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>829 458,61</b>	<b>693 631,54</b>	<b>83,62</b>
Virement de la section de fonctionnement	726 039,77	0,00	NS
Opérations patrimoniales	197 600,00	47 827,87	24,20
Opé d'ordre de transfert entre sections	310 600,00	310 452,58	99,95
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 234 239,77</b>	<b>358 280,45</b>	<b>NS</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>2 063 698,38</b>	<b>1 051 911,99</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat cumulé de l'exercice :</b>		<b>-424 306,77</b>	
<b>Solde des Restes à Réaliser</b>		<b>-92 928,57</b>	
<b>Besoin de Financement au terme de l'exercice :</b>		<b>-517 235,34</b>	

## **D/ BUDGET DES IMMEUBLES PRODUCTIFS DE REVENUS**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>			
<b>Libellé</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Charges à caractère général	86 640,00	63 661,74	73,48
Charges de personnel et frais assimilés	15 980,00	15 980,00	100,00
Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	NS
Charges financières	6 216,00	5 124,05	82,43
Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues	3 000,00	0,00	NS
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>114 836,00</b>	<b>84 765,79</b>	<b>73,81</b>
Virement à la section d'investissement	235 727,97	0,00	NS
Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 700,00	23 640,57	99,75
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>259 427,97</b>	<b>23 640,57</b>	<b>NS</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>374 263,97</b>	<b>108 406,36</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>Libellé</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Produits des services, du domaine et ventes...	9 875,00	10 266,26	103,96
Produits de gestion courante	85 800,00	87 313,99	101,76
Produits exceptionnels	0,00	0,00	NS
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>95 675,00</b>	<b>97 580,25</b>	<b>101,99</b>
Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	NS
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>278 588,97</b>	<b>278 588,97</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>374 263,97</b>	<b>376 169,22</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat cumulé de l'exercice :</b>		<b>267 762,86</b>	
<b>dont Résultat de l'exercice 2010 :</b>		<b>-10 826,11</b>	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	NS
Immobilisations corporelles	12 985,28	5 428,32	41,80
Immobilisations en cours	493 096,45	132 750,29	26,92
Dépenses imprévues	1 220,00	0,00	NS
Emprunts et dettes assimilées	7 000,00	6 477,24	92,53
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>514 301,73</b>	<b>144 655,85</b>	<b>28,13</b>
Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	NS
Opérations Patrimoniales	0,00	9 945,00	NS
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>9 945,00</b>	<b>NS</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>514 301,73</b>	<b>154 600,85</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Excédent capitalisé	0,00	0,00	NS
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	NS
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
Virement de la section de fonctionnement	235 727,97	0,00	NS
Opé d'ordre de transfert entre sections	23 700,00	23 640,57	99,75
Opérations Patrimoniales	0,00	9 945,00	NS
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>259 427,97</b>	<b>33 585,57</b>	<b>NS</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>254 873,76</b>	<b>254 873,76</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>514 301,73</b>	<b>288 459,33</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat cumulé de l'exercice :</b>		<b>133 858,48</b>	
<b>Solde des Restes à Réaliser</b>		<b>-231 533,74</b>	
<b>Besoin de Financement au terme de l'exercice :</b>		<b>-97 675,26</b>	

## **E/ BUDGET ANNEXE DU CAMPING**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>			
<b>Libellé</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Charges à caractère général	3 940,00	3 894,00	98,83
Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0,00
Charges financières	5 680,00	5 584,38	98,32
Dépenses imprévues	0,00	0,00	<i>NS</i>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>9 630,00</b>	<b>9 478,38</b>	<b>98,43</b>
Virement à la section d'investissement	27 304,34	0,00	<i>NS</i>
Opérations d'ordre de transfert entre sections	200,00	165,12	82,56
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>27 504,34</b>	<b>165,12</b>	<b><i>NS</i></b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b><i>NS</i></b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>37 134,34</b>	<b>9 643,50</b>	<b><i>NS</i></b>
<b>RECETTES</b>			
<b>Libellé</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Produits des services, du domaine et ventes...	16 300,00	4 323,00	26,52
Subventions d'exploitation	0,00	0,00	<i>NS</i>
Produits de gestion courante	8 500,00	20 977,50	246,79
Produits exceptionnels	0,00	333,09	<i>NS</i>
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>24 800,00</b>	<b>25 633,59</b>	<b>103,36</b>
Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	<i>NS</i>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b><i>NS</i></b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>12 334,34</b>	<b>12 334,34</b>	<b><i>NS</i></b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>37 134,34</b>	<b>37 967,93</b>	<b><i>NS</i></b>
<b>Résultat de l'exercice :</b>		<b>28 324,43</b>	
<b>dont Résultat de l'exercice 2010 :</b>		<b>15 990,09</b>	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	NS
Immobilisations en cours	28 792,91	23 491,96	81,59
Emprunts et dettes assimilées	12 000,00	11 068,82	92,24
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>40 792,91</b>	<b>34 560,78</b>	<b>84,72</b>
Opérations patrimoniales	10 821,00	10 820,17	99,99
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>10 821,00</b>	<b>10 820,17</b>	<b>99,99</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>86 711,43</b>	<b>86 711,43</b>	<b>NS</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>138 325,34</b>	<b>132 092,38</b>	<b>NS</b>
<b>RECETTES</b>			
Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Excédent capitalisé	0,00	0,00	NS
Emprunts	100 000,00	100 000,00	100,00
Autres immobilisations financières	0,00	15 241,97	NS
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>100 000,00</b>	<b>115 241,97</b>	<b>115,24</b>
Virement de la section de fonctionnement	27 304,34	0,00	NS
Opérations patrimoniales	10 821,00	10 820,17	99,99
Opé d'ordre de transfert entre sections	200,00	165,12	82,56
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>38 325,34</b>	<b>10 985,29</b>	<b>NS</b>
<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>138 325,34</b>	<b>126 227,26</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat de l'exercice :</b>		<b>-5 865,12</b>	
<b>Solde des Restes à Réaliser</b>		<b>0,00</b>	
<b>Besoin de Financement au terme de l'exercice :</b>		<b>-5 865,12</b>	

### **III. LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010**

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	Résultat 2009	Dissolution des Budgets Annexes	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	2 835 909,12	255 210,83	1 349 982,07	2 244 010,83	3 985 148,71
INVESTISSEMENT	-1 707 484,19	18 341,47	0,00	219 988,51	-1 469 154,21

<b>EAU POTABLE</b>	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	374 574,58	0,00	259 644,81	47 669,42	162 599,19
INVESTISSEMENT	-83 397,81	0,00	0,00	16 244,16	-67 153,65

<b>ASSAINISSEMENT</b>	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	1 164 109,38	0,00	636 858,61	99 386,82	626 637,59
INVESTISSEMENT	-266 195,54	0,00	0,00	-158 111,23	-424 306,77

<b>IPDR</b>	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	278 588,97	0,00	0,00	-10 826,11	267 762,86
INVESTISSEMENT	254 873,76	0,00	0,00	-121 015,28	133 858,48

<b>CAMPING</b>	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	12 334,34	0,00	0,00	15 990,09	28 324,43
INVESTISSEMENT	-86 711,43	0,00	0,00	80 846,31	-5 865,12

<b>LOTISSEMENT EN FLEURY</b>	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	-36 303,32	0,00	0,00	0,00	-36 303,32
INVESTISSEMENT	-219 791,18	0,00	0,00	0,00	-219 791,18

<b>BUDGET CONSOLIDE</b>	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	4 629 213,07	255 210,83	2 246 485,49	2 396 231,05	5 034 169,46
INVESTISSEMENT	-2 108 706,39	18 341,47	0,00	37 952,47	-2 052 412,45
			<b>Apport au Fonds de Roulement :</b>	<b>2 434 183,52</b>	
			<b>Total des Résultats de Clôture :</b>		<b>2 981 757,01</b>

Au terme de l'exercice 2010, le total des résultats de clôture atteint près de 3 M€, le résultat consolidé progresse donc de 400.000 € par rapport à 2009 ; cette nouvelle progression de la capacité financière de la commune, fruit des efforts d'économies réalisés, constitue une réserve de sécurité qui permettra d'amortir les effets de la baisse des financements de l'Etat tout en maintenant l'effort d'investissements de la ville d'Autun et ses objectifs de désendettement.

**Monsieur le Maire cède la présidence à M. Jacques LIORET, 1<sup>er</sup> adjoint et quitte la séance, afin qu'intervienne le vote du compte administratif.**

## **DECISION**

**Après délibération, le Conseil Municipal, par 18 voix pour (Groupe Autun Evolue) et 6 voix contre (Groupe Autun Autrement) :**

**Article 1 – Arrête définitivement les comptes 2010 du budget principal :**

### **Section investissement**

Dépenses	6.861.387,84
Recettes	7.081.376,35
	<hr/>
<b><i>Solde d'exécution d'investissement</i></b>	<b>+ 219.988,51</b>

### **Section de fonctionnement**

Dépenses	19.259.666,76
Recettes	21.503.677,59
	<hr/>
<b><i>Solde d'exécution de fonctionnement</i></b>	<b>+ 2.244.010,83</b>
<b><u>RESULTAT GLOBAL</u></b>	<b>+ 2.463.999,34</b>

Pour un résultat de clôture de + 2.515.994,50 euros

**Article 2 – Arrête définitivement les comptes 2010 du budget annexe du lotissement « En Fleury » :**

### **Section investissement**

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
	<hr/>
<b><i>Solde d'exécution d'investissement</i></b>	<b>0,00</b>

### **Section de fonctionnement**

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
	<hr/>
<b><i>Solde d'exécution de fonctionnement</i></b>	<b>0,00</b>

**RESULTAT GLOBAL**

0,00

Pour un résultat de clôture de

- 256.094,50 euros

**Article 3 – Arrête définitivement les comptes 2010 du budget annexe de l'eau :****Section investissement**

Dépenses	466.743,90
Recettes	482.988,06
<b><i>Solde d'exécution d'investissement</i></b>	<b>+ 16.244,16</b>

**Section de fonctionnement**

Dépenses	178.528,94
Recettes	226.198,36
<b><i>Solde d'exécution de fonctionnement</i></b>	<b>+ 47.669,42</b>

**RESULTAT GLOBAL****+ 63.913,58**

Pour un résultat de clôture de

+ 95.445,54 euros

**Article 4 – Arrête définitivement les comptes 2010 du budget annexe de l'assainissement :****Section investissement**

Dépenses	1.210.023,22
Recettes	1.051.911,99
<b><i>Solde d'exécution d'investissement</i></b>	<b>- 158.111,23</b>

**Section de fonctionnement**

Dépenses	451.061,34
Recettes	550.448,16
<b><i>Solde d'exécution de fonctionnement</i></b>	<b>+ 99.386,82</b>

**RESULTAT GLOBAL****- 58.724,41**

Pour un résultat de clôture de

+ 202.330,82 euros

**Article 5 – Arrête définitivement les comptes 2010 du budget annexe des immeubles productifs de revenus :****Section investissement**

Dépenses	154.600,85
----------	------------

Recettes	33.585,57
<b><i>Solde d'exécution d'investissement</i></b>	<b><i>- 121.015,28</i></b>

**Section de fonctionnement**

Dépenses	108.406,36
Recettes	97.580,25
<b><i>Solde d'exécution de fonctionnement</i></b>	<b><i>- 10.826,11</i></b>

**RESULTAT GLOBAL** - 131.841,39

Pour un résultat de clôture de + 401.621,34 euros

**Article 6 – Arrête définitivement les comptes 2010 du budget annexe du camping :**

**Section investissement**

Dépenses	45.380,95
Recettes	126.227,26
<b><i>Solde d'exécution d'investissement</i></b>	<b><i>+ 80.846,31</i></b>

**Section de fonctionnement**


Dépenses	9.643,50
Recettes	25.633,59
<b><i>Solde d'exécution de fonctionnement</i></b>	<b><i>+ 15.990,09</i></b>

**RESULTAT GLOBAL** + 96.836,40


Pour un résultat de clôture de + 22.459,31 euros

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le ....14.AVR.2011... et publié, affiché ou notifié le .....14.AVR.2011...  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme, Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**



Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/33

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

8080

**OBJET : Affaires financières – Affectation des résultats de l'exercice 2010.**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal ;

**Vu** l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales ;

**Vu** les comptes de gestion provisoires 2010 remis par le comptable public ;

**Vu** les comptes administratifs 2010 présentés au vote du Conseil Municipal ;

**Vu** l'avis de la Commission économie, finances et aménagement du 25 mars 2011 ;

## DECISION

Après délibération, le Conseil Municipal, par 20 voix pour (Groupe Autun Evolue) et 6 abstentions (Groupe Autun Autrement), décide :

### ARTICLE 1<sup>er</sup> : pour le budget principal :

BUDGET PRINCIPAL	Résultat 2009	Dissolution des Budgets Annexes	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	2 835 909,12	255 210,83	1 349 982,07	2 244 010,83	3 985 148,71
INVESTISSEMENT	-1 707 484,19	18 341,47	0,00	219 988,51	-1 469 154,21

Affectation des résultats :	
Solde d'exécution en Investissement :	-1 469 154,21
Restes à réaliser en dépenses :	1 187 880,41
Restes à réaliser en recettes :	342 447,35
Besoin de financement 2010 :	-2 314 587,27
Somme à affecter au besoin de financement :	2 314 587,27

### - de procéder à l'affectation des résultats :

En couverture du besoin réel de financement pour 2.314.587,27 €  
En excédent reporté de fonctionnement pour 1.670.561,44 €

#### → Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 Déficit reporté - €	R002 Excédent reporté 1 485 927,05 €	D001 Solde d'exécution 1 707 484,19 €	R001 Solde d'exécution - €
			R1068 Excédent de fonctionnement Capitalisé 2 314 587,27 €

### ARTICLE 2 : pour le budget annexe du Lotissement « En Fleury » :

LOTISSEMENT EN FLEURY	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	-36 303,32	0,00	0,00	0,00	-36 303,32
INVESTISSEMENT	-219 791,18	0,00	0,00	0,00	-219 791,18

Affectation des résultats :	
Solde d'exécution en Investissement :	-219 791,18
Restes à réaliser en dépenses :	0,00
Restes à réaliser en recettes :	0,00
Besoin de financement 2010 :	-219 791,18
Somme à affecter au besoin de financement :	0,00

### - de procéder à l'affectation des résultats :

En déficit reporté de fonctionnement pour 36.303,32 €

#### → Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002	R002	D001	R001
Déficit reporté	Excédent reporté	Solde d'exécution	Solde d'exécution
36 303,32 €	- €	219 791,18 €	- €
			R1068 Excédent de fonctionnement Capitalisé
			- €

**ARTICLE 3 : pour le budget annexe de l'eau :**

EAU POTABLE	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	374 574,58	0,00	259 644,81	47 669,42	162 599,19
INVESTISSEMENT	-83 397,81	0,00	0,00	16 244,16	-67 153,65

Affectation des résultats :	
Solde d'exécution en Investissement :	-67 153,65
Restes à réaliser en dépenses :	0,00
Restes à réaliser en recettes :	0,00
Besoin de financement 2010 :	-67 153,65
Somme à affecter au besoin de financement :	0,00

**- de ne pas procéder à l'affectation des résultats, ces résultats devant être réintégrés au budget principal avant d'être reversés au SMEMAC par opération budgétaire ;**

**Cette opération fera l'objet d'une décision modificative après approbation du compte de gestion dans sa version définitive.**

**ARTICLE 4 : pour le budget annexe de l'assainissement :**

ASSAINISSEMENT	Résultat 2009	Corrections de Résultats	Part affectée à l'Investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	1 164 109,38	0,00	636 858,61	99 386,82	626 637,59
INVESTISSEMENT	-266 195,54	0,00	0,00	-158 111,23	-424 306,77

Affectation des résultats :	
Solde d'exécution en Investissement :	-424 306,77
Restes à réaliser en dépenses :	124 617,60
Restes à réaliser en recettes :	31 689,00
Besoin de financement 2010 :	-517 235,37
Somme à affecter au besoin de financement :	517 235,37

**- de procéder à l'affectation des résultats :**

En couverture du besoin réel de financement pour 517.235,37 €  
En excédent reporté de fonctionnement pour 109.402,22 €

→ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002	R002	D001	R001
Déficit reporté	Excédent reporté	Solde d'exécution	Solde d'exécution
- €	109 402,22 €	424 306,77 €	- €
			R1068
			Excédent de fonctionnement Capitalisé
			517 235,37 €

**ARTICLE 5 : pour le budget annexe des immeubles productifs de revenus :**

IPDR	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	278 588,97	0,00	0,00	-10 826,11	267 762,86
INVESTISSEMENT	254 873,76	0,00	0,00	-121 015,28	133 858,48

Affectation des résultats :	
Solde d'exécution en Investissement :	133 858,48
Restes à réaliser en dépenses :	231 533,74
Restes à réaliser en recettes :	0,00
Besoin de financement 2010 :	-97 675,26
Somme à affecter au besoin de financement :	97 675,26

**- de procéder à l'affectation des résultats :**

En couverture du besoin réel de financement pour 97.675,26 €  
 En excédent reporté de fonctionnement pour 170.087,60 €

→ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002	R002	D001	R001
Déficit reporté	Excédent reporté	Solde d'exécution	Solde d'exécution
- €	170 087,60 €	- €	133 858,48 €
			R1068
			Excédent de fonctionnement Capitalisé
			97 675,26 €

**ARTICLE 6 : pour le budget annexe du camping :**

CAMPING	Résultat 2009	Correction ICNE	Part affectée à l'investissement	Résultat 2010	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	12 334,34	0,00	0,00	15 990,09	28 324,43
INVESTISSEMENT	-86 711,43	0,00	0,00	80 846,31	-5 865,12

Affectation des résultats :	
Solde d'exécution en Investissement :	-5 865,12
Restes à réaliser en dépenses :	0,00
Restes à réaliser en recettes :	0,00
Besoin de financement 2010 :	-5 865,12
Somme à affecter au besoin de financement :	5 865,12

**- de procéder à l'affectation des résultats :**

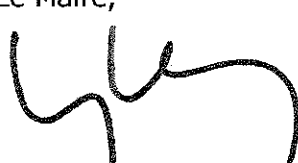
En couverture du besoin réel de financement pour 5.865,12 €

En excédent reporté de fonctionnement pour 22.459,31 €

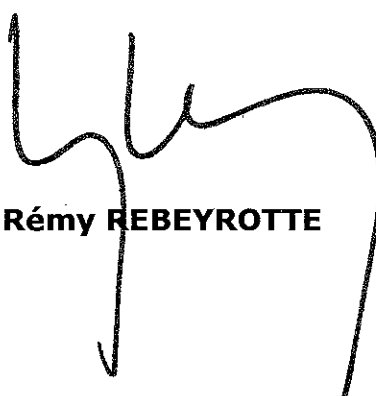
→ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 Déficit reporté - €	R002 Excédent reporté 22 459,31 €	D001 Solde d'exécution 5 865,12 €	R001 Solde d'exécution - €
			R1068 Excédent de fonctionnement Capitalisé 5 865,12 €

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le ..... **14 AVR. 2011**  
et publié, affiché ou notifié  
le ..... **14 AVR. 2011**  
Le Maire,  


**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**

  
**Rémy REBEYROTTE**



Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/34

## VILLE D'AUTUN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 29 MARS 2011

##### **ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYSENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

##### **ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

##### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

☺☺

#### **OBJET : Affaires financières – Budget primitif 2011.**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** la loi n° 94-544 du 22/06/1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales,
- Vu** l'instruction codificatrice n° 96-078 M14 du 1er août 1996,
- Vu** la délibération du 9 décembre 1996 optant pour un vote par nature du budget,
- Vu** la délibération du 9 décembre 1996 adoptant les durées d'amortissement des biens renouvelables,
- Vu** l'ordonnance du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales,
- Vu** la délibération du 7 février 2011 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,
- Vu** l'article L2311-7 du CGCT relatif aux attributions de subventions,

Vu l'avis de la Commission économie, finances et aménagement du 25 mars 2011;

**Considérant** le niveau de vote fixé :

- au chapitre pour la section d'investissement et pour la section de fonctionnement,
- sans vote formel sur aucun des chapitres,
- avec les chapitres "opérations d'équipement" (AP/CP)

**Les grands équilibres du budget principal et de chacun de ses cinq budgets annexes sont les suivants :**

**BUDGET PRINCIPAL**

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Charges à caractère général	5 270 518,50	Produits des services, du domaine et ventes...	1 247 900,00
Charges de personnel et frais assimilés	7 904 392,00	Impôts et taxes	8 883 806,70
Autres charges de gestion courante	1 342 925,00	Dotations et participations	5 788 696,00
Charges financières	977 472,43	Autres produits de gestion courante	862 800,00
Charges exceptionnelles	175 500,00	Charges en atténuation	336 925,00
Dotations aux Provisions	3 000,00	Produits exceptionnels	22 920,00
Dépenses imprévues	140 000,00	Reprises sur Provisions	14 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>15 813 807,93</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>17 157 047,70</b>
Virement à la section d'investissement	2 289 901,21		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	875 000,00	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	151 100,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>3 164 901,21</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>151 100,00</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>1 670 561,44</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>18 978 709,14</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>18 978 709,14</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Immobilisations incorporelles	483 862,50	Excédent capitalisé	2 314 587,27
Immobilisations corporelles	380 000,00	Dotations	295 000,00
Immobilisations en cours	1 714 300,00	Subventions	327 063,00
Immobilisations financières	340 660,00	Emprunts	470 000,00
Dépenses imprévues	32 141,71	Remboursement de créances	4 800,00
Emprunts et dettes assimilées	1 533 000,00	Produits des cessions	373 300,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 483 964,21</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 784 750,27</b>
<b>Restes à réaliser de 2010</b>	<b>1 187 880,41</b>	<b>Restes à réaliser de 2010</b>	<b>342 447,35</b>
Travaux en régie	135 000,00	Virement de la section de fonctionnement	2 289 901,21
Opé d'ordre de transfert entre sections	16 100,00	Opé d'ordre de transfert entre sections	875 000,00
Opérations patrimoniales	0,00	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>151 100,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>3 164 901,21</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>1 469 154,21</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>7 292 098,83</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>7 292 098,83</b>

PARC D'ACTIVITE DE SAINT ANDOCHE

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Charges à caractère général	51 500,00	Produits des services, du domaine et ventes...	6 300,00
Autres charges de Gestion Courante	0,00	Travaux en Régie	0,00
Charges financières	68 827,97	Autres produits de gestion courante	210 771,00
Charges exceptionnelles	0,00	Produits financiers	0,00
Dépenses imprévues	0,00	Produits exceptionnels	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>120 327,97</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>217 071,00</b>
Virement à la section d'investissement	96 743,03		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>96 743,03</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>217 071,00</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>217 071,00</b>
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Immobilisations incorporelles	28 500,00	Excédent capitalisé	0,00
Immobilisations en cours	190 000,00	Produits des Cessions	73 000,00
Emprunts et dettes assimilées	109 500,00	Emprunts	200 000,00
Dépenses Imprévues	5 097,03	Autres Recettes	2 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>333 097,03</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>275 000,00</b>
<b>Restes à réaliser 2010</b>	<b>38 646,00</b>	<b>Restes à réaliser 2010</b>	<b>0,00</b>
		Virement de la section de fonctionnement	96 743,03
Opérations Patrimoniales	0,00	Opérations Patrimoniales	0,00
Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>96 743,03</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>371 743,03</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>371 743,03</b>

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Charges à caractère général	17 700,00	Produits des services, du domaine et ventes ..	460 000,00
Charges de Personnel	68 000,00	Subventions d'exploitation	0,00
Autres charges de Gestion courante	400,00	Autres Produits de Gestion courante	0,00
Charges financières	4 675,79	Produits Financiers	0,00
Charges Exceptionnelles	400,00	Produits exceptionnels	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>91 175,79</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>460 000,00</b>
Virement à la section d'investissement	261 976,66		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	310 600,00	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	94 350,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>572 576,66</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>94 350,00</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>109 402,25</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>663 752,45</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>663 752,25</b>
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Immobilisation incorporelles	0,00	Excédent capitalisé	517 235,34
Immobilisations en cours	326 126,66	Subventions	0,00
Emprunts et dettes assimilées	219 500,00	Emprunts	0,00
Dépenses Imprévues	0,00	Immobilisations financières	67 400,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>545 626,66</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>584 635,34</b>
<b>Restes à réaliser 2010</b>	<b>124 617,57</b>	<b>Restes à réaliser 2010</b>	<b>31 689,00</b>
<b>Travaux pour le compte de tiers</b>	<b>11 000,00</b>	<b>Recettes pour le compte de tiers</b>	<b>11 000,00</b>
		Virement de la section de fonctionnement	261 976,66
Opérations Patrimoniales	67 400,00	Opérations Patrimoniales	67 400,00
Opé d'ordre de transfert entre sections	94 350,00	Opé d'ordre de transfert entre sections	310 600,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>161 750,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>639 976,66</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>424 306,77</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 267 301,00</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>1 267 301,00</b>

## Immeubles Productifs de Revenus

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Charges à caractère général	93 650,00	Produits des services, du domaine et ventes...	9 000,00
Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00	Autres produits de gestion courante	94 100,00
Charges financières	5 710,00	Charges en atténuation	0,00
Charges exceptionnelles	2 000,00	Produits financiers	0,00
Dépenses imprévues	3 000,00	Produits exceptionnels	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>120 360,00</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>103 100,00</b>
Virement à la section d'investissement	123 827,60		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 000,00	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>152 827,60</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>170 087,60</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>273 187,60</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>273 187,60</b>

### INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Immobilisations incorporelles	0,00	Excédent capitalisé	97 675,26
Immobilisations corporelles	7 500,00	Dotations	0,00
Immobilisations en cours	433 327,60	Subventions	0,00
Dépenses imprévues	5 000,00	Emprunts	300 000,00
Emprunts et dettes assimilées	7 000,00	Produits des cessions	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>452 827,60</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>397 675,26</b>
<b>Restes à réaliser de 2010</b>	<b>231 533,74</b>	<b>Restes à réaliser de 2009</b>	<b>0,00</b>
Travaux en régie	0,00	Virement de la section de fonctionnement	123 827,60
Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	Opé d'ordre de transfert entre sections	29 000,00
Opérations patrimoniales	10 000,00	Opérations patrimoniales	10 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>10 000,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>162 827,60</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>Solde d'exécution</b>	<b>133 858,48</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>694 361,34</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>694 361,34</b>

Lotissement EN FLEURY

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Charges à caractère général	46 600,00	Produits des services, du domaine et ventes...	58 980,00
Charges financières	-23,25	Produits de gestion courante	243 691,25
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>46 576,75</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>302 671,25</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections	333 460,32	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	113 669,14
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>333 460,32</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>113 669,14</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>36 303,32</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>416 340,39</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>416 340,39</b>

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>
Opé d'ordre de transfert entre sections	113 669,14	Opé d'ordre de transfert entre sections	333 460,32
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>113 669,14</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>333 460,32</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>219 791,18</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>333 460,32</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>333 460,32</b>

Il est précisé que les opérations d'affectation des résultats des exercices 2000 et 2001 ont généré la capitalisation d'une partie de l'excédent de fonctionnement pour une somme de 1.500,38 francs en 2000 et de 86.614,30 francs, soit une somme en euros de 13.432,99.

Cette somme a été majorée en 2006 de 236,15 € afin de tenir compte du nouveau mode de comptabilisation des Intérêts Courus Non Echus.

Il s'avère qu'en matière de lotissement, le budget d'investissement ne peut s'équilibrer que par l'emprunt ou par la variation de stocks.

Par conséquent sous réserve de l'avis conforme du contrôle de légalité, il sera procédé à la rectification de l'écriture sur l'exercice 2011, après avoir recueilli l'accord préalable des services de la trésorerie, par la passation d'une écriture d'ordre budgétaire, afin de réintégrer cette somme en section de fonctionnement.

CAMPING MUNICIPAL

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Charges à caractère général	64 900,00	Produits des services, du domaine et ventes...	135 525,00
Charges de Personnel	47 500,00	Subventions et participations	51 000,00
Autres charges de gestion courante	1 000,00	Autres produits de gestion courante	3 238,00
Charges financières	6 366,00	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>189 763,00</b>
Charges exceptionnelles	35 000,00		
Dépenses Imprévues	10 000,00		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>164 766,00</b>		
Virement à la section d'investissement	47 256,31		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	200,00	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>47 456,31</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>Déficit Reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>22 459,31</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>212 222,31</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>212 222,31</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Immobilisations corporelles	20 000,00	Excédent capitalisé	5 865,12
Immobilisations en cours	11 456,31		
Emprunts et dettes assimilées	16 000,00	Emprunts	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>47 456,31</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 865,12</b>
<b>Restes à réaliser 2010</b>	<b>0,00</b>	<b>Restes à réaliser 2010</b>	<b>0,00</b>
		Virement de la section de fonctionnement	47 256,31
Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	Opé d'ordre de transfert entre sections	200,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>47 456,31</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>5 865,12</b>	<b>Excédent Reporté</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>53 321,43</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>53 321,43</b>

## DECISION

Après délibération, le Conseil Municipal, par 20 voix pour (Groupe Autun Evolue) et 6 abstentions (Groupe Autun Autrement) :

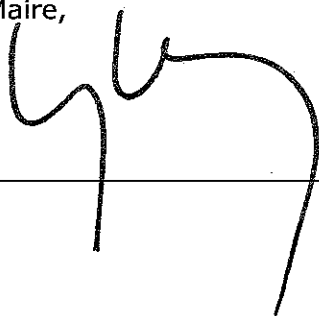
**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** au niveau de chacun des budgets, de chacune des sections (fonctionnement, investissement) et de chacun des chapitres aux chiffres indiqués ci-dessus, le projet de budget primitif de la Ville d'Autun ainsi que les budgets annexes du PASA, de l'assainissement, des immeubles productifs de revenus, du camping et du lotissement en Fleury pour l'exercice 2011.

**Article 2 : AUTORISE** l'écriture d'ordre budgétaire visant à rectifier les résultats sur le budget annexe du lotissement En Fleury.

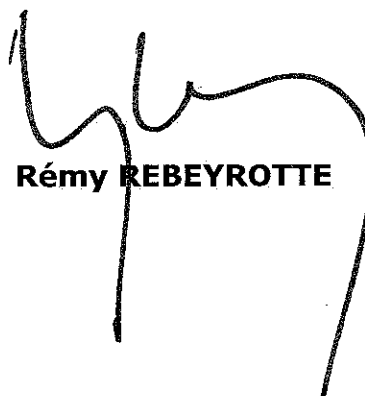
**Article 3 : APPROUVE** l'état annexe B1.6 du budget individualisant les crédits relatifs aux subventions versées valant décision d'attribution.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....1.4. AVR. 2011  
et publié, affiché ou notifié  
le .....1.4. AVR. 2011  
Le Maire,



Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,



Rémy REBEYROTTE

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/35

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYSENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

8080

**OBJET : Affaires financières : Approbation des taux des taxes directes locales.**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22 et suivants ;

**Vu** la loi de finances 2011 ;

**Vu** l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2010 reçu le 29 mars 2011 ;

**Considérant** la nécessité de compenser en partie la baisse des dotations de fonctionnement versées par l'Etat par une augmentation des taux, l'évolution théorique des bases votée par le Parlement ne couvrant qu'en partie les effets de l'inflation ;

**Considérant** que les taux n'ont pas évolué de 2003 à 2008 et qu'ils ont été majorés de 2,80 % en 2009 et de 3,80% en 2010 ;

**Considérant** qu'eu égard aux effets de la crise sur l'ensemble de nos concitoyens, il convient de ne pas solliciter un effort fiscal trop important ;

**Considérant** qu'une augmentation modérée doit s'accompagner également d'un nouveau train d'économies à hauteur de 292 000 € en 2011

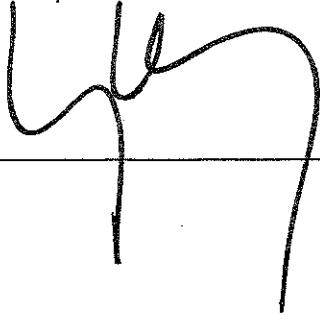
**DECISION**

**Après délibération, le Conseil Municipal, par 20 voix pour (Groupe Autun Evolue) et 6 abstentions (Groupe Autun Autrement) :**

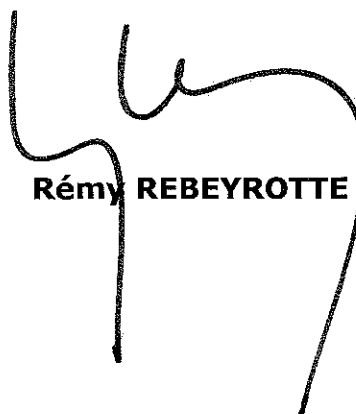
**Article unique : D'APPROUVER une progression de la fiscalité à hauteur de 1,40 % fixant ainsi les taux d'imposition pour l'année 2011 comme suit :**

	<b>Taux 2010</b>	<b>Taux 2011</b>
<b>T.H.</b>	<b>18,13 %</b>	<b>18,38 %</b>
<b>T.F.P.B.</b>	<b>28,83 %</b>	<b>29,23 %</b>
<b>T.F.P.N.B.</b>	<b>59,37 %</b>	<b>60,20 %</b>

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....**1.4. AVR. 2011**  
et publié, affiché ou notifié  
le .....**1.4. AVR. 2011**  
Le Maire,  


**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**

  
**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/36

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYSENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

8080

**OBJET : Aménagement : Attributions de subventions à des associations sous convention pour 2011.**

Des engagements réciproques ont été signés avec les associations listées ci-après :

- Association « Maîtrise de la Cathédrale »
- Comité des Jumelages
- Sauvegarde 71
- Spectacle Historique d'Autun
- Office Municipal de la Culture

**Vu** l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration ;

**Vu** l'ordonnance du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables ;

**Vu** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 précité ;

- Vu** l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'attribution des subventions ;
- Vu** le projet de budget primitif 2011 ;
- Vu** l'avis de la Commission « culture, jeunesse et sports du 25 mars 2011 ;
- Vu** l'avis de la Commission « économie, finances et aménagement du 25 mars 2011 ;

**DECISION**

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE, :**

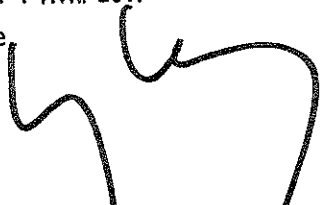
**ARTICLE 1 : APPROUVE l'attribution des subventions de fonctionnement suivantes inscrites au budget de l'exercice en cours et d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document consécutif à ce dossier :**

- Association « Maîtrise de la Cathédrale » ..... 16.000 €
- Comité des Jumelages ..... 20.000 €
- Sauvegarde 71 ..... 36.000 €
- Spectacle Historique d'Autun ..... 40.000 €

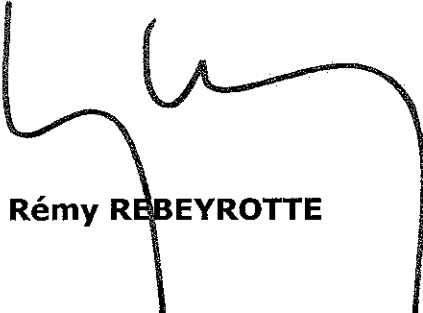
**ARTICLE 2 : APPROUVE l'attribution des subventions suivantes à l'Office de la Culture inscrites au budget de l'exercice en cours et d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document consécutif à ce dossier :**

- Office Municipal de la Culture ..... 192.000 €
- dont :**
- ✓ 155 000 € au titre de la saison culturelle (subvention de fonctionnement);
  - ✓ 24 000 € au titre de l'épopée Gallo romaine (subvention événementielle) ;
  - ✓ 12 000 € au titre de la semaine du cirque (subvention événementielle) ;
  - ✓ 1 000 € au titre de Saint Andoche « côté jardin » (subvention événementielle).

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le .....1.4.AVR.2011 et publié, affiché ou notifié le .....1.4.AVR.2011  
Le Maire, 

**Pour Extrait Conforme, Le Maire,**

  
**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/37

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

8080

**OBJET : Ressources Humaines : Convention de mise en commun pour la direction de la communication entre la communauté de communes de l'autunois, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales de l'Autunois et la Ville d'Autun.**

La Ville d'Autun, la Communauté de communes de l'Autunois (ci-après CCA) et le Centre Intercommunal d'Actions Sociales de l'Autunois (ci-après CIAS) sont amenés à mettre en œuvre des actions de communication.

Jusqu'alors, une convention d'échange de service venait régler les modalités financières des prestations que la ville d'Autun était amené à rendre aux autres structures.

Au fil du temps, les supports de communications étant de plus en plus communs aux différentes structures (exemple : sortir en autunois), il est apparu opportun d'organiser un service commun de la communication pour les 3 collectivités et ce dans le souci d'une bonne organisation des services et pour réaliser des économies d'échelle.

A cette fin, il est proposé, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, d'organiser une Direction de la Communication de l'Autunois, commune à la Ville d'Autun, à la Communauté de Communes de l'Autunois et au Centre Intercommunal d'Actions Sociales de l'Autunois ;

**Vu** l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les articles L 5211-4-1 et L 5211-4-2 du Code général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'avis du Comité Technique Paritaire du 17 mars 2011 ;

**Vu** l'avis de la Commission Social, Administration Générale, Sécurité et Vie des Quartiers du 25 mars 2011,

**Vu** l'avis de la Commission économie, finances et aménagement du 25 mars 2011,

**Vu** le projet de convention annexé ;

## **DECISION**


**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,**

**ARTICLE 1 : APPROUVE la mise en commun des moyens humains et matériels liés à la communication pour la Ville d'Autun, la Communauté de communes de l'Autunois et le CIAS de l'Autunois au sein d'une Direction de la Communication de l'Autunois.**

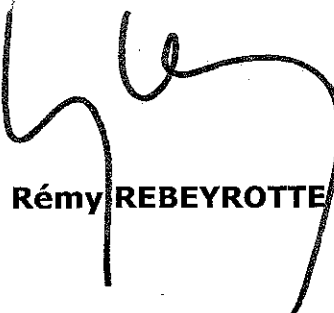
**ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Maire ou son représentant de signer le projet de convention et les avenants qui pourraient intervenir.**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....14 AVR. 2011  
et publié, affiché ou notifié  
le .....14 AVR. 2011  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/38

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

☺☺☺

**OBJET : Affaires culturelles: Convention triennale 2011/2013, entre le Conseil général de Saône et Loire et la ville d'Autun, relative au financement de la saison culturelle d'Autun**

Lors de sa réunion du 17 décembre 2010, l'Assemblée départementale a décidé de renouveler son conventionnement triennal avec les structures culturelles du département et notamment avec les principaux centres culturels dont l'Hexagone à Autun.

En tant que « Pôle urbain », la ville d'Autun bénéficie, pour cette période, d'une subvention annuelle affectée aux missions suivantes, conformes aux objectifs du département :

- contribuer à l'accueil de résidences de création professionnels et/ou amateurs,
- accueillir a minima deux fois par an en diffusion ou en résidence un artiste ou une compagnie installée dans le département,
- rechercher des complémentarités et des mutualisations avec d'autres structures installées sur le territoire départemental,
- contribuer au développement du chant choral et de la diffusion de la musique classique, en lien notamment avec l'association Musique en Morvan,

- a minima, maintenir son effort financier pour la durée de la convention au niveau initial,
- confier la mise en œuvre des actions à un ou plusieurs professionnels,
- en complément de ces missions subventionnées par le département, la ville d'Autun s'engage à poursuivre dans une logique de partenariat constructif les actions dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.

Pour la période 2011-2013, l'aide du Conseil général de Saône-et-Loire à la ville d'Autun s'éleva à 172.473 € soit 57.491 € par année civile versée selon les modalités suivantes :

- 70 % à la réception par les services départementaux du rapport moral et financier de la structure accompagnée, et des bilans spécifiques aux domaines cités dans l'article 2 pour l'année N-1,
- 30 % à la validation par les services du département de la ou des actions soutenues au titre de l'année en cours.

La ville d'Autun s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires et notamment la subvention, à la réalisation des objectifs prévus dans la présente convention et des actions soutenues annuellement pour lesquels elle sollicite un financement, ainsi qu'à la diffusion de l'information relative à l'aide départementale.

Cette convention s'appliquerait jusqu'au 31 décembre 2013.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et suivants ;

**Vu** l'avis de la commission culture, jeunesse et sports du 25 mars 2011 ;

**Vu** l'avis de la commission économie, finances et aménagement du 25 mars 2011 ;

**Vu** le projet de convention annexé ;

## **DECISION**

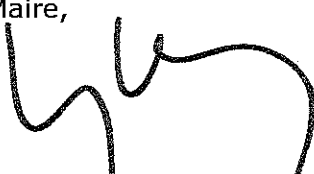
**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE la convention triennale 2011/2013 entre le Conseil général de Saône-et-Loire et la ville d'Autun relative au financement de la saison culturelle d'Autun.**

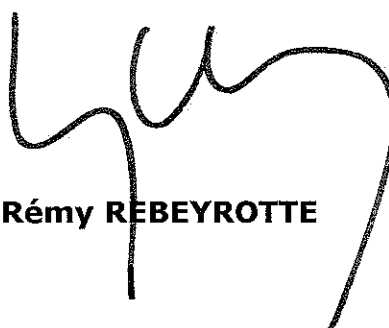
**Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou tout représentant ayant délégation à signer tout document s'y rapportant.**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le .....14 AVR. 2011. et publié, affiché ou notifié le .....14 AVR. 2011  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/39

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHÜLER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

8080

**OBJET : Administration générale : Rassemblement de l'agglomération Autun Saint Pantaléon – Vœu à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire demandant l'organisation de la consultation des électeurs de Saint Pantaléon prévue par l'article L 2113-16 du code général des collectivités territoriales alors en vigueur lors du lancement de la procédure de rassemblement.**

Le 4 octobre 2009, par une consultation au suffrage universel, à bulletin secret et dans le secret de l'isoloir, une large majorité d'électeurs d'Autun et de Saint-Pantaléon ont exprimé le choix du rassemblement des deux communes d'Autun et de Saint-Pantaléon afin de créer une seule agglomération dénommée « Autun – Saint Pantaléon ».

Sur cette base, le Conseil Municipal a saisi Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire au titre de l'article L 2113-16 pour qu'il organise, dans un délai raisonnable, une nouvelle consultation des seuls électeurs de Saint-Pantaléon, pour qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, confirmer leur choix.

Le Conseil Municipal a délibéré en ce sens le 22 octobre 2009. Depuis, près de 520 jours se sont écoulés sans que Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire n'ait lancé la consultation visée précédemment, en conformité avec le Droit en vigueur.

Or, le juge administratif vient de confirmer le 3 février 2011 (jugement notifié le 4 mars 2011) la position défendue par la Ville d'Autun depuis le début de la procédure et d'invalider la décision de M. le Préfet qui consistait à refuser d'organiser une consultation électorale sur Saint Pantaléon.

Néanmoins, conformément au jugement du Tribunal administratif et dans la droite ligne des propos extraits d'un courrier adressé par M. le Préfet de Saône et Loire le 6 juillet 2009 qui précisait qu'il attendait la position du juge pour mettre en œuvre tout nouvel acte de procédure, il convient désormais de rétablir l'Etat de Droit et ainsi d'organiser la consultation électorale sur le territoire de Saint Pantaléon, conformément à l'article L 2113-16 du code général des collectivités territoriales en vigueur au moment du lancement de la procédure, la loi nouvelle du 16 décembre 2010 ne pouvant avoir d'effet rétroactif. D'ailleurs, il suffit de rappeler le principe fondateur au Droit français selon lequel « la loi ne dispose que pour l'avenir ; elle n'a point d'effet rétroactif ».

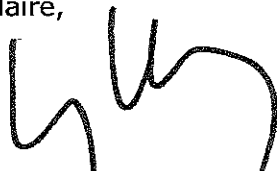
**Vu** l'avis de la Commission Social, Administration Générale, Sécurité et Vie des Quartiers du 25 mars 2011,

#### **DECISION**

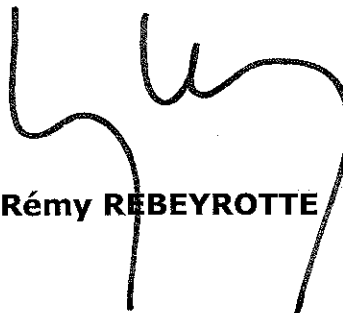
**Après délibération, le Conseil Municipal, par 20 voix pour (Groupe Autun Evolue) et 6 oppositions (Groupe Autun Autrement), :**

**Article Unique : EMET le vœu, et à défaut d'autres procédures, une nouvelle fois très solennellement à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, conformément aux lois, décrets, arrêtés, règlements et décisions de justice, qu'il organise la consultation électorale sur le territoire de la commune associée de Saint Pantaléon**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....1.4.AVR.2011..  
et publié, affiché ou notifié  
le .....1.4.AVR.2011  
Le Maire,  


**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**

  
**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/40

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

☺☺☺

**OBJET : Administration générale : Rassemblement de l'agglomération  
Autun Saint Pantaléon – Possibilité de mise en œuvre de l'article 25 I  
3<sup>ème</sup> alinéa de la loi du 16 décembre 2010.**

A l'occasion des deux derniers conseils municipaux, l'avis des différents groupes constitués au sein de l'assemblée délibérante a été sollicité concernant le rassemblement de l'agglomération et la mise en œuvre de l'article 25 I 3<sup>ème</sup> alinéa de la loi du 16 décembre 2010.

Au vu des résultats des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011, des prises de position des deux candidats présents au second tour en faveur du rassemblement, puisque Madame Ghislaine Colombo en a fait son cheval de bataille et que Monsieur Frédéric Brochot a écrit « un territoire divisé est un territoire sans projet : il ne faut pas que la division qui nous a déjà fortement pénalisés continue », il est proposé à l'assemblée délibérante de poursuivre et d'initier les procédures de nature à rassembler le territoire afin de lui donner une nouvelle dynamique.

La mise en œuvre de la procédure proposée est la plus rapide et la plus efficace. Elle s'appuie sur un texte voté très récemment par le Parlement.

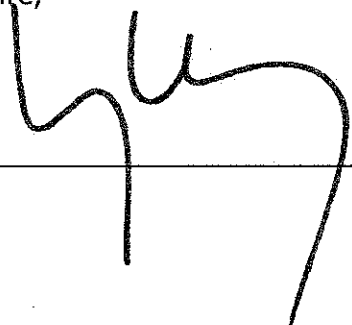
## DECISION

**Après délibération, le Conseil Municipal, par 20 voix pour (Groupe Autun Evolue) et 6 élus ne prenant pas part au débat et au vote (Groupe Autun Autrement) :**

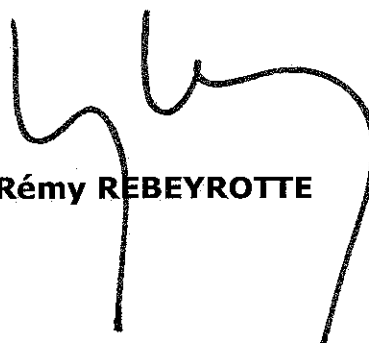
**Article Unique: PREND ACTE de l'avis du groupe Autun Evolue souhaitant l'organisation d'une consultation électorale en application de l'article L 2113-16 du CGCT dans sa rédaction en vigueur au moment du lancement de la procédure de rassemblement le 22 octobre 2009 et souhaitant l'unité de l'agglomération dans les meilleurs délais.**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....1.6. AVR. 2011  
et publié, affiché ou notifié  
le .....1.6. AVR. 2011  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/41

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DÉCHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYSENS, Mme Djamilia BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

8080

**OBJET : Vœu à M. le Premier Ministre, M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, M. le Président du conseil d'administration de Pôle emploi, M. le Préfet de Saône-et-Loire - Dispositif CAE - CUI.**

Il y a un an, jour pour jour, à la demande du Gouvernement, Monsieur le Préfet de Saône et Loire exhortait les collectivités territoriales du Département et les associations à créer des emplois aidés.

Depuis, le dispositif des emplois aidés dans le secteur non marchand connaît des modalités de mise en œuvre très contrastées.

En effet, outre la réduction du nombre de contrats aidés décidée au niveau gouvernemental, les employeurs doivent faire face à des changements très fréquents de critère d'éligibilité pour les personnes concernées et ce avec un délai de préavis excessivement courts.

Dernièrement, au début du mois de mars 2011, les employeurs ont été prévenus que désormais, une personne inscrite à Pôle emploi, pour espérer bénéficier ou être renouvelée dans le dispositif des emplois aidés, doit obligatoirement

percevoir le Revenu de Solidarité Active « socle » (= sans aucune activité). La prise en compte de ce seul critère exclut de facto de ce dispositif les personnes qui ne seraient pas encore au RSA « socle » et qui ont un handicap ou encore un âge avancé dans la vie active, alors même qu'il est connu que ces personnes sont en grande souffrance sur le marché du travail.

Ainsi, à la Ville d'Autun, un certain nombre de personnes reconnues handicapées ou qui ont plus de 50 ans jusqu'alors éligibles à des contrats aidés, ne pourront pas bénéficier du renouvellement de leurs contrats, les faisant retomber de fait dans une situation de chômage avec une employabilité qui est actuellement faible.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE :**

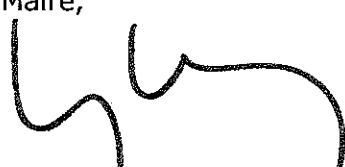
**Article 1<sup>er</sup> : SOLLICITE, dans ce contexte, auprès de Monsieur le Premier Ministre, de Monsieur le Ministre du Travail, de l'emploi et de la Santé, de Monsieur le Préfet de Saône et Loire et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de Pôle Emploi l'assouplissement des critères d'éligibilité vis-à-vis des personnes qui ont une employabilité très réduite, notamment liée à leur handicap ou à leur âge.**

**Article 2 : SOLLICITE les mêmes autorités pour leur demander de conserver une certaine constance pour les critères d'éligibilité afin de sécuriser les parcours des personnes bénéficiaires de ce type de dispositif.**

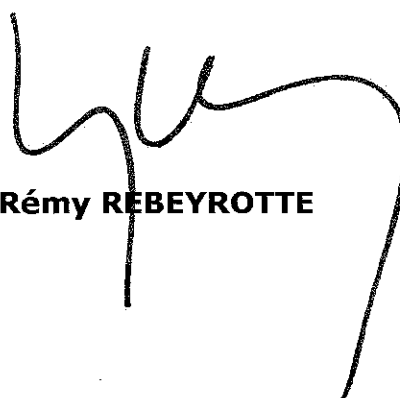
**DECISION**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....1.4.AVR.2011.  
et publié, affiché ou notifié  
le .....1.4.AVR.2011  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/42

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamilia BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

0000

**OBJET : Cohésion sociale et urbaine : Projet « Sentir et connaître la nature en Ville » – Sollicitation du Pays de l'Autunois Morvan**

**Considérant** que les centres sociaux rattachés à la Direction de la cohésion sociale et urbaine s'engage dans la réalisation de projets d'animation sur le Parc central Robert Schumann, à Saint-Pantaléon,

**Considérant** que ce projet a pour objectif principal, en partenariat avec l'école Victor Hugo et le collège du Vallon, de sensibiliser les enfants à la découverte et au respect de la biodiversité du Parc et de son histoire,

**Considérant** qu'une journée d'animation festive en juin sur le Parc, permettra aux enfants de présenter leur travail aux habitants de l'agglomération,

**Considérant** par ailleurs, que ce projet mobilise toutes les générations et de nombreux partenaires (Ecole Victor Hugo, collège du Vallon, autres établissements scolaires du Pays de l'Autunois Morvan ...), dans un objectif de renfort du lien social par la valorisation du patrimoine Autunois (tant historique, qu'environnemental),

*Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 relatif aux attributions du conseil municipal ;*

**DECISION**

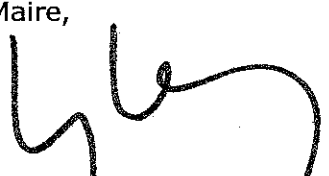
**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE :**

**Article 1<sup>er</sup> : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant ayant délégation, à solliciter le Pays de l'Autunois Morvan et tout autre organisme, afin que la collectivité puisse être soutenue financièrement, dans la bonne réalisation du projet ;**

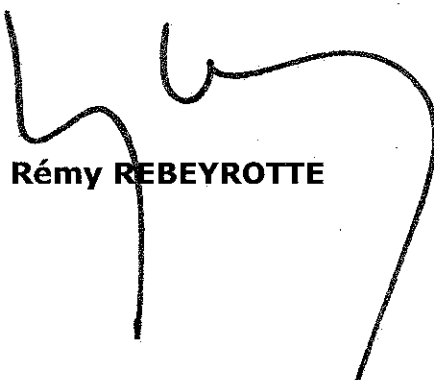
**Article 2 : PRECISE que la subvention sollicitée auprès du Pays de l'Autunois, est de 3 779 €. Le montant de la subvention correspond à 50% du coût total du projet,**

**Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant ayant délégation à signer tout document s'y rapportant.**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....1.4. AVR. 2011  
et publié, affiché ou notifié  
le .....1.4. AVR. 2011  
Le Maire,  


**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**

  
**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/43

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamilia BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

☺☺☺

**OBJET : Cohésion sociale et urbaine : Projet « Les sorties familiales » – Sollicitation du Plan départemental d'insertion auprès du Conseil Général de Saône et Loire.**

**Considérant** que les centres sociaux rattachés à la Direction de la cohésion sociale et urbaine sont porteurs du projet « les sorties familiales » depuis maintenant de nombreuses années ;

**Considérant** que ce projet a pour objectif principal de favoriser l'accès aux loisirs des familles Autunoises et alentours, mais aussi des personnes seules ;

**Considérant** que cette action mobilise un large partenariat avec le Centre Intercommunal d'actions sociales de l'Autunois, la Caisse d'Allocations Familiales (principal financeur avec la Ville) et le Conseil Général de Saône et Loire ;

**Considérant** par ailleurs, que le Conseil Général au regard de ses missions de protection de l'enfance et d'insertion (instructeur et suivi des usagers dans le cadre RSA), mobilise comme support à l'accompagnement social ce projet au service des familles ;

*Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 relatif aux attributions du conseil municipal ;*

## **DECISION**

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE :**

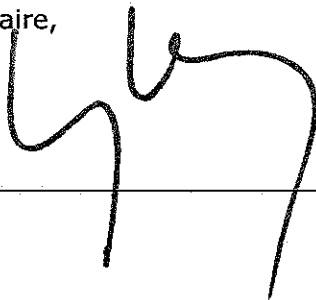
**Article 1<sup>er</sup> : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant ayant délégation, à solliciter le Plan départemental d'insertion (PDI) du Conseil Général de Saône et Loire, afin que la collectivité puisse être soutenue financièrement, dans la bonne réalisation du projet ;

**Article 2 : PRECISE** que la subvention sollicitée est de 1 100 € pour l'année 2011. Le montant de la subvention correspond au nombre de personnes bénéficiant du RSA et participant au projet,

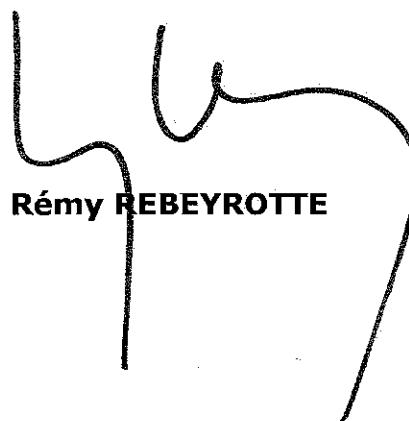
**Article 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant ayant délégation à signer tout document s'y rapportant.

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....14 AVR. 2011.  
et publié, affiché ou notifié  
le .....14 AVR. 2011  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/44

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYPENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

8080

**OBJET : Vœu du Conseil Municipal à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, à Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon et à Monsieur l'Inspecteur d'Académie concernant la suppression envisagée de trois classes sur Autun à la prochaine rentrée scolaire.**

Les Elus de la Ville d'Autun, réunis ce soir en Conseil Municipal, demandent à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, à Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon et à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de revenir sur la décision de fermer à la rentrée prochaine trois classes sur Autun :

- deux à l'école du Parc, une en maternelle, l'autre en élémentaire, en rappelant que ce quartier est classé en zone prioritaire d'éducation et bénéficie du Programme de Réussite Educative (PRE) dans le cadre d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale de niveau 3 ;
- une au Clos Jovet, en école élémentaire, en rappelant que ce secteur est en pleine réorganisation scolaire et que, comme au Parc, la Ville a décidé d'y investir pour améliorer encore les conditions d'accueil.

## DECISION

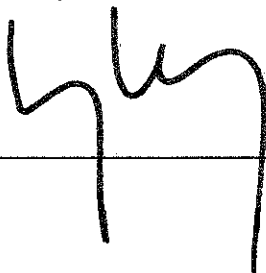
Souhaitant vivement un réexamen de ces trois situations, pour tenir compte des réalités de terrain et des objectifs apparemment ambitieux que se fixe le Ministère en matière d'éducation,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE :

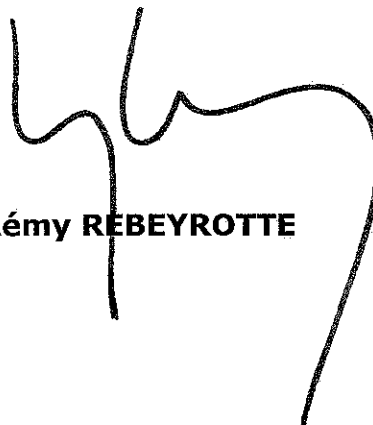
**Article Unique : SOUHAITE** que le point de vue de la Ville mais aussi des parents d'élèves et des professionnels soit pris en considération. Rappelons que sur les deux sites, plus de 2000 pétitions ont été recueillies en faveur du maintien de ces classes.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous-  
Préfecture le .....1.4.AVR.2011.  
et publié, affiché ou notifié  
le .....1.4.AVR.2011  
Le Maire,



Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,



Rémy REBEYROTTE

Conseillers en exercice : 32  
Présents à la séance : 21  
Pouvoir(s) : 5

Date de la convocation : 23 mars 2011

Affichage du compte-rendu sommaire :  
6 avril 2011

Délibération n° 2011/45

**VILLE D'AUTUN**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2011**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Jacques LIORET,  
M. Bernard DECHAUME, Mme Nicole MAGLICA, M. Pascal POMAREL,  
Mme Marie-Claire TELLIER, M. Roger VERNAY, Mme Régine DEVOUCOUX,  
M. Jean-Jacques SCHULER, Mme Patricia LAMALLE PINARD, M. Alain DURAND,  
M. Jean-Luc TUYSENS, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Géraldine VOILLOT,  
M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Gérard MARTINI,  
M. Michel GIPEAUX, M. Jean-Jacques PERRUT, M. Jean-Michel JARRIN.

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Hubert LOBREAU (donne procuration à Mme Marie-Claire TELLIER),  
Mme Andrée ALIX COUDRAY (donne procuration à M. Jacques LIORET),  
Mlle Lucie DESBROSSES (donne procuration à M. Rémy REBEYROTTE),  
Mme Michèle BATHIARD (donne procuration à M. Gérard MARTINI),  
Mme Rosetta THEVENIN (donne procuration à M. Michel GIPEAUX).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Sylvie BROCHOT

☺☺☺

**OBJET : Affaires foncières : Vente d'une partie de la parcelle cadastrée AI 481 et située Allée Colette.**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2241-1 relatif à la gestion des biens et opérations immobilières effectuées par les communes ;

**Vu** la délibération du 6 décembre 2010 relatif à la cession de l'emprise du passage dédié à l'accès réservé exclusivement aux pompiers par l'allée Colette, pour desservir le Couvent des Cordeliers ;

**Vu** la délibération du 7 février 2011 adoptant le principe de la cession d'une autre partie de la parcelle cadastrée AI 481 par adjudication au plus offrant (emprise de 630 mètres carrés) ;

**Vu** les 2 offres présentées à la date limite fixée, soit le 11 mars 2011 et dont le détail figure en annexe ;

**Vu** l'avis de la Commission économie, finances et aménagement du 25 mars 2011 ;

**Vu** l'article L 2121-18 du code général des collectivités territoriales relatif au vote à huis clos ;

**Considérant** que la meilleure offre a été présentée par Madame Antonia Dos Santos, demeurant à Autun au n°5 de la Grande rue Marchaux, pour un montant de 15.000 €, en plus de la prise en charge de la démolition du bâtiment existant (valeur estimée de la démolition égale à 21 300 €);

**Considérant** que l'offre est bien assortie de la condition d'un engagement sur la démolition préalable de l'ancienne halte garderie ;

## **DECISION**

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE le vote à huis clos conformément à l'article L 2121-18 du code général des collectivités territoriales ;**

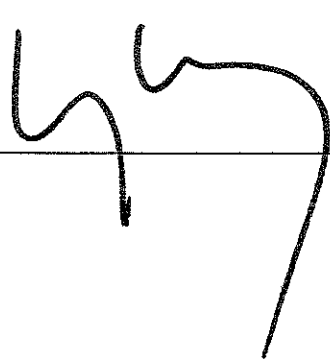
**Après délibération, le Conseil Municipal, par 20 voix Pour (Groupe Autun Evolue) et 6 Abstentions (Groupe Autun Autrement) :**

**Article 2 : APPROUVE la cession pour 15.000 € de la parcelle AI 481 (contenance estimée de 6 a et 30 ca) située Allée Colette à Madame Antonia Dos Santos, demeurant à Autun au n°5 de la Grande rue Marchaux, sous la condition de procéder à la démolition préalable de l'ancienne Halte Garderie dans le délai d'un mois ;**

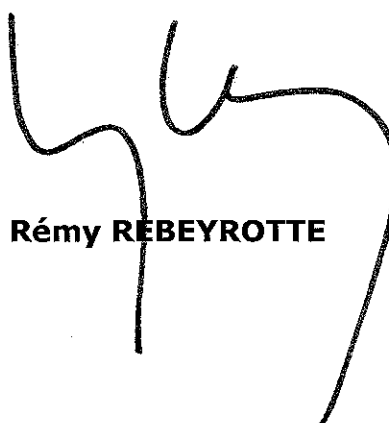
**Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant titulaire d'une délégation à signer tout document s'y rapportant ;**

**Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,**

**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le .....1.4.AVR.2011. et publié, affiché ou notifié le .....1.4.AVR.2011.  
Le Maire,



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**



**Rémy REBEYROTTE**